



Bilan de la santé des forêts - Pays de la Loire

Année 2025

Faits marquants

→ L'année 2024 a été très humide, ce qui a entraîné une forte production d'inoculum de la maladie des bandes rouges sur pins laricio et une forte présence de la maladie en 2025 qui a pu être observée aussi sur de jeunes pins maritimes.

→ Malgré un hiver humide, deux pics de chaleur ont causé localement une dégradation des houppiers de chênes constatée lors de l'inventaire Road sampling 2025.

→ La forêt domaniale du Gâvre s'est fortement dégradée lors de l'été 2025. Les échanges entre le gestionnaire et les usagers de la forêt sont en cours pour expliquer les actions à engager pour gérer au mieux les mortalités observées. Le climat, avec les différentes sécheresses récentes et l'engorgement des sols en 2024 est en grande partie responsable de ce dépérissement.

Indicateurs de la santé des principales essences

Santé des essences		Principaux problèmes et niveau d'impact	
Chêne rouvre		Oïdium	
Chêne pédonculé		Station - sylviculture Oïdium	
Châtaignier		Encre Station	
Peupliers		Puceron lanigère Station	
Pin maritime		Hylobe Pyrale Rouille courbeuse Armillaire	
Pin laricio		Maladie des bandes rouges Sphaeropsis des pins Processionnaire du pin	
Pin sylvestre		Sécheresse et chaleur	
Douglas		Hylobe Station	

État de santé :

- Bon
- Moyen
- Médiocre

Niveau d'impact des problèmes :

- Faible
- Moyen
- Fort

Suivi des principaux problèmes

- Problème absent ou à un niveau faible
- Problème nettement présent, impact modéré
- Problème très présent, impact fort

Essences	Problèmes observés	2021	2022	2023	2024	2025
Toutes essences	Sécheresse					
Feuillus	Défoliateurs					
	Oïdium des chênes					
	Bupreste du chêne					
	Encre du châtaignier					
	Chancre du châtaignier					
Peupliers	Puceron lanigère					
	Rouilles des peupliers					
Résineux	Processionnaire du pin					
	Scolytes des résineux					
	Maladie des bandes rouges					
	Armillaire					
	Fomès					
	Pyrale					
	Sphaeropsis des pins					
	Hylobe					
	Rhizina undulata					

Événements climatiques de 2025



	Hiver (Déc. Jan. Fév.)	Printemps (Mars Avr. Mai)	Été (Juin Juil. Août)	Automne (Sept. Oct. Nov.)
 Températures	Hiver doux	Doux températures au-dessus des normales. Coup de chaleur fin avril.	Deux épisodes de canicule début juin puis fin juin début juillet. Les températures sont globalement au-dessus des normales.	Automne très doux Écart à la normale de novembre: +2 °C pour les températures maximales. Chute des températures en fin de mois.
 Pluviométrie	Très pluvieux	Peu de précipitations	Faibles précipitations compensées localement par des orages	Cumul peu élevé à faible, les perturbations sont peu actives
 Vent	Pas d'épisode venteux significatif	Pas d'épisode venteux significatif	Pas d'épisode venteux significatif	Un épisode venteux avec le passage de la tempête Benjamin au mois d'octobre
 Ensoleillement	Déficitaire	Bien ensoleillé	Très ensoleillé, voire excédentaire en juin et juillet	Septembre peu ensoleillé, octobre et novembre excédentaires
 Conséquences sur la forêt	Sols gorgés d'eau Travaux forestiers difficiles	Conditions favorables au démarrage de la végétation	Effet négatif de l'alternance périodes d'engorgement et sèches. Localement quelques problèmes sur régénération naturelle.	Automne assez sec, favorable aux exploitations

BILAN

Effet négatif entraîné par l'alternance de périodes d'engorgement puis sèches. On constate une faible présence des pathogènes forestiers.

Evolution de l'état sanitaire des chênaies ligériennes 2020-2025

À la suite des fortes sécheresses et canicules de 2018-2019, le DSF a évalué en 2020-2021 l'état sanitaire des chênaies françaises sur 116 massifs. Cinq ans plus tard, cette campagne est renouvelée pour mesurer l'évolution des peuplements, la réaction des chênes pouvant être lente après un stress climatique. L'évaluation repose sur la méthode DEPERIS, qui classe les arbres de A (sain) à F (très dégradé) selon le manque de ramification et la mortalité de branches. Au-delà de la classe D, un arbre est considéré comme dégradé. Sur chaque placette, 20 arbres dominants sont notés et diverses données complémentaires sont relevées.

En Pays de la Loire, 9 massifs ont été réévalués. On observe une dégradation sanitaire globale, reflétant la tendance nationale où 40 % des massifs montrent une détérioration significative.

Forêts privées :

- Teillay (44) : dégradation légère; la part d'arbres dégradés (Note DEPERIS = D, E ou F) passe de 7 % en 2020 à 18 % en 2025.
- Mayenne Centre (53) : état satisfaisant mais en dégradation : 11 % d'arbres dégradés en 2025 (2020 : 2,5 %).
- Forêt de Mayenne : état satisfaisant mais en dégradation ; 11 % d'arbres dégradés en 2025 (3,5 % en 2020).
- Soubise (85) : la dégradation évolue, l'état sanitaire devient médiocre; 25 % d'arbres dégradés (2020 : 10 %).
- Vibraye (72) : état satisfaisant mais en dégradation; les arbres dégradés progressent de 1 % (2020) à 22 %.

Forêts publiques :

- Le Gâvre (44) : situation très préoccupante ; la proportion d'arbres dégradés double largement (17 % à 42 %), 85 % des placettes ont au moins 20 % d'arbres dégradés.
- Chandélais-Monnaie (49) : dégradation, l'état général reste correct; 12 % d'arbres dégradés (2020 : 2 %).
- Bercé (72) : même tendance, avec une augmentation des arbres dégradés (0,5 % à 11 %).
- Mervent (85) : seule exception positive ; amélioration notable avec 23 % d'arbres dégradés en 2025 (2020 : 57 %) grâce à de meilleures conditions climatiques et à la récolte des arbres très dégradés.

La forêt ligérienne face au changement climatique

La forêt des Pays de la Loire est déjà fortement affectée par le changement climatique. En trente ans, la température moyenne annuelle a augmenté d'environ 1°C et les précipitations sont devenues plus irrégulières, avec des déficits marqués au printemps et en été. Ces évolutions, plus importantes au sud de la région et à l'intérieur des terres, accentuent le stress hydrique et la fréquence des épisodes de fortes chaleurs. Les impacts sont visibles : dépérissements, fragilisation d'essences locales comme le chêne, le hêtre ou le châtaignier, et développement de parasites et de pathogènes.

Face à la rapidité du changement climatique, l'adaptation naturelle des forêts ne suffit plus. La diversification des peuplements apparaît comme un levier essentiel pour renforcer leur résilience. Elle repose notamment sur l'introduction d'essences plus tolérantes à la chaleur et à la sécheresse, tout en conservant un intérêt écologique et économique pour la filière bois.

Le chêne pubescent présente une meilleure résistance aux déficits hydriques que les chênes sessile et pédonculé. Il offre des débouchés équivalents en bois d'œuvre et en bois de chauffage, ce qui en fait une alternative crédible aux chênes traditionnels. Le cèdre de l'Atlas est bien adapté aux sécheresses estivales et aux sols drainants ; son bois, naturellement durable, est très recherché pour la charpente, le bardage et la menuiserie extérieure, même s'il reste sensible aux sols hydromorphes. Le pin taeda se distingue par sa tolérance à la chaleur et sa croissance rapide, fournissant un bois polyvalent bien intégré aux filières locales de sciage, de construction et de panneaux. Le séquoia toujours vert, proche du Douglas en termes de croissance et de valorisation, combine un bon potentiel de production avec une capacité à supporter des sécheresses estivales modérées, à condition d'être implanté sur des stations fraîches et bien alimentées en eau.

Le Département de la santé des forêts (DSF) suit la reprise des plantations durant leur première saison de végétation. Les résultats chiffrés sur la période 2016-2025 sont globalement encourageants : 86 % de reprise pour le chêne pubescent sur 593 plantations, 92 % pour le pin taeda sur 336 plantations, 87 % pour le séquoia toujours vert sur 51 plantations et 90 % pour le cèdre de l'Atlas sur 1 292 plantations.

Des mortalités sont néanmoins observées. Elles sont majoritairement liées à des stress abiotiques et à la sécheresse, avec des spécificités selon les essences, rappelant l'importance du choix des stations et des itinéraires sylvicoles. Ces premiers résultats montrent que la diversification raisonnée des essences constitue une voie prometteuse pour préparer les forêts ligériennes au climat de demain.

Les brèves

➔ **Nématode du pin** : Le 1^{er} foyer de pins morts lié au nématode signalé en France, à Seignosse (40), est très surveillé. Des examens de bois sont en cours d'analyse pour connaître son étendue. Si d'autres foyers ne sont pas confirmés ou détectés, les spécialistes sont plutôt confiants sur sa maîtrise grâce aux mesures prises :

- récolte de tous les résineux dans un rayon de 500 m autour du foyer avant le 15 février 2026,
- la circulation des végétaux, bois et écorces des espèces sensibles et l'ensemble des travaux d'exploitation (abattage, élagage, taille) sont interdits dans un rayon de 20 km (46 communes autour de Seignosse) .

La vigilance nationale sera maintenue dès les premiers vols, fin mars, de l'insecte vecteur (*Monochamus galloprovincialis*), à l'aide de pièges à phéromones et de la recherche de nématodes par analyse du bois de pins morts en milieu forestier.



Punaise réticulée du chêne © J. Fatus

➔ **Punaise réticulée (ou tigre du chêne)** : punaise invasive originaire d'Amérique du Nord, elle provoque en cas de pullulation un jaunissement des feuilles et leur chute prématurée conduisant à un affaiblissement de l'arbre.

L'insecte (*Corythucha arcuata*) découvert en 2017 dans la région de Toulouse a gagné aujourd'hui la vallée du Rhône et la Bourgogne. Elle a été aussi observée sur des chênes hors forêt dans le Loiret (zone urbaine), le Loir et Cher (aire d'autoroute) et sur Paris (parcs). Ce bio-agresseur exotique se dissémine avant tout de manière passive via les transports. Le DSF surveille sa progression. La prospection en 2025 en Vendée selon un transect Sud-Nord et Ouest-Est jusqu'au Puy du Fou, site à risque compte tenu de sa fréquentation, est restée négative.

➔ **Bretziella Fagacearum** : champignon microscopique, il affecte de nombreuses espèces de chênes et provoque un flétrissement du feuillage. Disséminé par le biais de connexions racinaires ou d'insectes vecteurs comme les scolytes. Les chênes européens s'avèrent très sensible à cette maladie et son introduction pourrait engendrer des mortalités massives. À ce jour, présent uniquement aux États-Unis, ce champignon classé en Europe organisme de quarantaine fait l'objet de mesures strictes de surveillance. En 2025, suite à l'observation d'un dépérissement de plusieurs chênes sessiles en forêt de Bercé, le prélèvement réalisé par le DSF s'est révélé négatif.

➔ **Rhizina undulata** : ce champignon racinaire se développe sur les sols acides et devient agressif après un incendie. Il provoque des mortalités rapides en rond chez les pins et peut aussi déclencher des fontes de semis. Aussi, il est conseillé d'attendre, au minimum, un délai de 2 ans après incendie pour reboiser.



Carpophore de *Rhizina undulata*
© A. Jeanneau

Vos interlocuteurs en 2026



Département 44
Axel VIAUD
axel.viaud@cnpf.fr
06.71.52.25.37



Départements 72 - 53
Anthony JEANNEAU
anthony.jeanneau@onf.fr
06.72.91.22.13



Département 72 Sud
Léandre SUBILEAU
leandre.subileau@sarthe.gouv.fr
06.76.85.34.70



Département 49
Florian FERNANDEZ BELTRAN
florian.fernandez@sarthe.gouv.fr
07.88.44.38.84



Département 53 – 72 Nord
Sébastien RIAUD
sebastien.riaud@sarthe.gouv.fr
06.73.75.24.71



Département 85 - 44 Sud
Clement DUGUE
clement.dugue@agriculture.gouv.fr
06.98.02.57.93



Départements 49
Manuel HUET
manuel.huet@onf.fr
06.71.57.47.64



Département 53 – 72 Nord
Marion JAMILLOUX
marion.jamilloux@cnpf.fr
06.71.50.85.71



Département 85
Nadeige MAILLARD
nadeige.maillard@onf.fr
06.35.29.11.18



Département 85 - 49 Sud
Landry ROBIN
landry.robin@cnpf.fr
06.81.51.32.57



Département 72 Sud
Cédric BELLIOU
cedric.belliot@cnpf.fr
06.17.32.40.96



Forêt publique



Forêt privée



Le présent document est le fruit des observations des **correspondants-observateurs**, qui détectent, diagnostiquent et surveillent les problèmes phytosanitaires et les écosystèmes forestiers. Ils appartiennent aux administrations et organismes forestiers et sont sous le pilotage du Pôle interrégional Nord-Ouest de la Santé des Forêts.

➔ En savoir plus sur les correspondants-observateurs

ephytia
ephytia.inra.fr

Toute l'information nationale sur la santé des forêts à l'adresse suivante : agriculture.gouv.fr/la-sante-des-forets
Document piloté par le **Pôle interrégional Nord-Ouest** de la santé des forêts de la DRAAF Centre-Val de Loire (SRAL)
Tél. : 02 38 77 41 07 / E-mail : dsf-no.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr